

Pour que la fraternité soit l'affaire de toutes et tous !

Journée internationale de la fraternité humaine - 4 février 2024

« Soit nous vivrons ensemble comme des frères, soit nous périrons ensemble comme des imbéciles ». Cette affirmation du pasteur Martin Luther-King semble plus que jamais d'actualité. Valeur universelle et troisième pilier de notre devise républicaine, la fraternité - trop souvent mise à mal - doit être l'affaire de toutes et tous. Pour qu'elle ne reste pas une idée abstraite, elle a besoin d'une mise en œuvre concrète.

Lors de son assemblée générale de décembre 2020, l'ONU a décidé d'instaurer une Journée internationale de la fraternité humaine, célébrée chaque année le 4 février (*). Avec une ambition forte : « Encourager les activités destinées à promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures de manière à renforcer la paix et la stabilité sociale ».

Cette date a été choisie après la rencontre du pape François avec Ahmed el-Tayeb, grand imam de l'Université d'Al-Azhar (Le Caire), le 4 février 2019 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis). Les deux leaders religieux avaient cosigné à cette occasion un document intitulé « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune ».

Nous, acteurs associatifs, économiques et politiques, représentants des cultes ou responsables d'ONG et d'institutions, confessionnelles ou non, engagées dans l'action solidaire et éducative, nous souhaitons répondre à cet appel de l'ONU en célébrant collectivement cette journée internationale de la fraternité humaine le dimanche 4 février 2024. Nous nous associerons ainsi à toutes les initiatives qui auront lieu à travers le monde pour célébrer cette journée.

Forts de nos engagements dans la rencontre interconvictionnelle, interculturelle et interreligieuse, qui réunit des personnes, croyantes ou non, soucieuses de bâtir ensemble un monde fraternel et durable, nous célébrerons cette journée dans un esprit d'ouverture pour en faire un événement festif et populaire, capable de sensibiliser le plus grand nombre à l'urgence de la fraternité.

Parce qu'il s'agit de notre avenir, l'engagement pour la fraternité doit être l'affaire de toutes et tous. Il concerne chaque citoyen de notre pays, quel que soit son âge, son origine, sa culture, son milieu social, sa religion ou ses convictions philosophiques. C'est pourquoi nous voudrions que cet appel rejoigne les plus exclus et les plus fragiles. Qu'il rejoigne aussi les jeunes à travers les écoles, les collèges, les lycées, les centres sociaux et tous les mouvements d'éducation populaire.

Avec eux, nous proposons d'organiser dans toute la France, au niveau local, régional ou national, des manifestations diverses : marches, colloques, fêtes de quartier, concerts, films, kermesses, banquets, rencontres, visites de lieux de culte, célébrations...

Ensemble, nous lançons un appel à la mobilisation. Pour que cette journée du 4 février marque les esprits et porte ses fruits, nous avons besoin les uns des autres. Nous avons besoin de vous ! Pour que la fraternité soit vraiment l'affaire de toutes et tous !

(*) Résolution A/RES/75/200 du 21 décembre 2020.

PREMIERS SIGNATAIRES DE L'APPEL AU 20/9/23

